

— APPEL À PROJET

Commerce
Révélez *votre* point de vente ! *design*

APPEL À PROJET - COMMERCE DESIGN

Repensez votre commerce avec une touche de design et d'éco-responsabilité !

Dans le cadre de la démarche Commerce Design, la Communauté Urbaine de Dunkerque lance un appel à projet à destination des commerçants et artisans du territoire souhaitant rénover leur point de vente. Vous avez besoin de repenser votre agencement intérieur et de rafraîchir votre façade ? Vous êtes sensible aux aménagements éco-responsables et ouverts aux conseils de jeunes experts en design ? Cet accompagnement est fait pour vous !

Pourquoi participer ?

- Bénéficiez de l'expertise de jeunes designers : Les étudiants de l'ESAAT analyseront votre établissement et vous proposeront des concepts innovants tenant compte de vos attentes, de vos besoins et de votre budget.
- Un accompagnement sur-mesure : Recevez des recommandations sur l'aménagement intérieur et extérieur de votre commerce.
- Valorisation et visibilité : Votre commerce sera mis en avant sur les supports de communication de la Communauté Urbaine de Dunkerque et ses partenaires, notamment après réalisation des travaux (photos et vidéos avant / après).
- Un coup de pouce pour votre transformation : Favorisez une rénovation durable et attirez une nouvelle clientèle grâce à un commerce modernisé et un parcours marchand optimisé.

Qui peut candidater ?

Commerce Design s'adresse aux commerçants et artisans de proximité indépendants, dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Sont éligibles les commerces disposant d'un point de vente physique accessible au public, quel que soit leur secteur d'activité (alimentaire, équipement de la personne, décoration, bien-être, etc.), dès lors qu'il s'agit d'une structure indépendante, gérée en nom propre ou sous forme de société.

Ne sont pas éligibles :

- Les franchises, succursales ou établissements appartenant à un réseau national ou régional.
- Les agences immobilières
- Les agences d'intérim et les activités de formation et conseil

- Les banques, les mutuelles et les compagnies d'assurances
- Les débits de tabac et magasins de cigarettes électroniques
- Les hôtels
- Les crèches et les micro-crèches
- Les commerces de vente exclusive aux professionnels
- Les pharmacies et les para-pharmacies.

L'objectif est de valoriser les initiatives locales, portées par des entrepreneurs engagés qui contribuent activement à l'attractivité commerciale et au dynamisme des centres-villes et centres-bourgs du territoire. Ainsi, les locaux situés dans une zone commerciale, d'activités ou industrielle de périphérie sont exclus.

Modalités de candidature

Les candidatures sont ouvertes du 12 mai au 30 juin 2025. Pour participer, il vous suffit de :

1. Remplir le dossier de candidature disponible sur le site de la Turbine Dunkerque : la-turbine.fr
2. Expliquer votre projet de rénovation et vos besoins en aménagement : nom du commerce, adresse, description de l'activité, période et horaires d'ouverture, typologie de la clientèle, gamme de prix, catalogue des produits envisagés à mettre en avant, idée d'aménagement, budget envisagé.
3. Fournir des photos de votre commerce (intérieur et façade).
4. Attester de votre capacité financière à engager les travaux à l'issue de la phase de conception : transmettre vos trois derniers bilans, ou uniquement le plus récent si votre entreprise a moins de trois ans d'existence.
5. Fournir un justificatif d'immatriculation au RNE (Registre national des entreprises)

Option : Les structures de la Turbine (BGE Flandre Création, CCI Littoral Hauts-de-France, CMA Hauts-de-France) sont en mesure de vous accompagner à la constitution du dossier de candidature et à la recherche d'aides possibles pour la réalisation du projet.

À noter : Les étudiants ne sont pas rémunérés par les commerçants dans le cadre du projet Commerce Design, cette collaboration s'inscrit dans un cadre pédagogique supervisé par leur établissement.

Engagement des participants

Les commerçants retenus s'engagent à :

- Participer aux échanges avec les étudiants de l'ESAAT.
- Se rendre disponibles lors de la semaine du 13 au 17 octobre 2025 pour travailler avec les étudiants (voir planning de la semaine ci-dessous)

Lundi 13 octobre :

Matin : lancement du projet avec les commerçants et les étudiants à la Turbine en présence des commerçants sélectionnés, des chargés de projet à la CUD, des professeurs et étudiants de l'ESAAT et des architectes conseils de la CUD. Présentation de la démarche de travail, des spécificités du territoire et des objectifs de la mission – Présence des commerçants recommandée.

Après-midi : Présentation des sites et constitution des groupes de travail. Visite des commerces et rencontre avec les gérants, relevés de mesure et prises de vues – Présence des commerçants recommandée.

Mardi 14 octobre :

Matin : Suite des relevés dans les commerces, début du travail en équipe sur place – Présence des commerçants recommandée.

Après-midi : Retour des étudiants dans leur école en fin de journée.

Mercredi 15 et jeudi 16 octobre :

Travail des étudiants en équipe dans leur école.

Vendredi 17 octobre :

Matin : Finalisation des projets

Après-midi : Restitution des projets à la Turbine en présence des commerçants et des chargés de projet à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

- Mettre en œuvre, selon leurs possibilités, les recommandations issues de l'accompagnement.

Sélection des lauréats

Un jury composé d'un représentant de l'ESAAT, un architecte conseil de la CUD, un Chef de projet commerce de la CUD et de Monsieur Jean-Pierre Vandaele, Élu au Commerce et à l'Artisanat sélectionnera 6 commerçants lauréats sur des critères précis développés ci-dessous :

1) Adéquation avec les objectifs du projet

- Type d'établissement : Commerce, artisanat ou restauration ayant une vitrine en centre-ville ou sur un axe commerçant structurant.
- Volonté de valorisation : Le commerçant doit être engagé dans une démarche d'amélioration esthétique de sa façade et de son aménagement intérieur.

2) Faisabilité et engagement du commerçant

- Capacité d'investissement : Le candidat doit démontrer une capacité financière à réaliser les recommandations issues de l'accompagnement.
- Disponibilité et l'implication : Le commerçant s'engage à suivre activement le projet, à échanger avec les étudiants et à être ouvert aux propositions créatives.

3) Diversité et équilibre des projets sélectionnés

- Équilibre sectoriel : Diversité des secteurs représentés
- Répartition géographique : Assurer un équilibre entre les différentes zones commerciales du territoire.

Calendrier

- **12 mai 2025** : Lancement de l'appel à projet
- **30 juin 2025** : Clôture des candidatures
- **Fin juin 2025** : Sélection des lauréats
- **13 au 17 octobre 2025** : Semaine de travail avec les étudiants de l'ESAAT
- **Début 2026** : Démarrage des travaux par les commerçants

Vous souhaitez repenser votre espace de vente et bénéficier d'un regard expert et innovant ? Candidatez à la démarche Commerce Design et donnez une nouvelle vie à votre commerce !

Renseignements et candidatures à envoyer par mail :

Mail : [commerce@cud.fr](mailto:commerce@ cud.fr) – Tel : 03 28 24 54 33

Service Commerce – Communauté Urbaine de Dunkerque